



Dr Elise Mercier

## La consultation en médecine interne

### Qu'est-ce la médecine interne ?

La médecine interne est une spécialité qui s'intéresse au diagnostic et au traitement non chirurgical de maladies complexes pouvant atteindre plusieurs systèmes. La prise en charge est globale et tient compte de l'organisme dans son intégralité.

Cette discipline concerne les pathologies suivantes (liste non exhaustive) :

- les maladies du système endocrinien : diabète sucré, hyper/hypothyroïdie, maladie d'Addison, syndrome de Cushing...
- les maladies du système gastro-intestinal : amaigrissement, vomissements, diarrhées, régurgitations, corps étranger œsophagien...
- les maladies du système uro-génital : exploration d'une polyuro-polydypsie (prise de boisson/miction excessive), insuffisance rénale, difficultés pour uriner (dysurie), sang dans les urines (hématurie)...
- les maladies du système respiratoire : toux, difficultés respiratoires (dyspnée), étternuements, écoulements nasaux, cornage (ronflements)...
- les maladies du système hématologique et immunitaire: fièvre d'origine indéterminée, anémie, polyarthrite/méningite...
- les maladies hépatiques et pancréatiques: jaunisse (ictère), insuffisance pancréatique exocrine, pancréatite...
- les tumeurs : lymphome, leucémie, histiocytose...
- les maladies infectieuses : ehrlichiose, leptospirose, borreliose...

### Comment se déroule la consultation ?

Les consultations de médecine interne sont assurées sur rendez-vous.

Votre animal doit être à jeun de 12 h si son état le permet. La majorité des consultations en médecine interne sont en effet accompagnées d'examen nécessitant parfois une tranquillisation/anesthésie.

#### 1. L'anamnèse médicale

Durant la première partie de la consultation, le vétérinaire aura beaucoup de questions à propos de votre animal, de ses symptômes actuels et de son passé médical, questions auxquelles vous seul pouvez répondre.

Pour faciliter cette récolte d'informations, votre vétérinaire vous remettra les résultats des examens déjà réalisés et une feuille de référé pour mieux organiser votre venue. Cette feuille est facilement téléchargeable sur le site internet.

## 2. L'examen clinique

Durant cette deuxième étape, le vétérinaire va réaliser l'examen clinique approfondi de votre animal, afin de récolter d'autres indices lui permettant d'orienter le diagnostic et la suite des examens à vous proposer.

## 3. Le bilan de la consultation

A l'issue de la consultation, vous êtes informé des hypothèses diagnostiques, des examens complémentaires nécessaires pour les explorer, et du coût pour les réaliser.

Le vétérinaire décide alors avec vous les examens les plus appropriés au cas de votre animal ; ils sont réalisés le jour même, ou un rendez-vous ultérieur est programmé.

### **Quels examens complémentaires peuvent être réalisés à l'issue de la consultation ?**

Pour la réalisation des examens, votre animal devra être laissé à la clinique plusieurs heures, voire la journée.

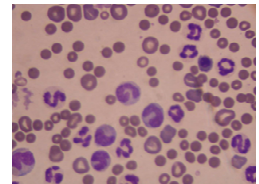
Une mise à jeun de 12h est requise, si son état le permet. Pour les endoscopies digestives, une préparation particulière est requise (cf. fiche sur l'endoscopie).

Si votre animal est déjà sous traitement lors de la consultation, vous pouvez lui administrer ses médicaments le matin même, sans nourriture, sauf indication contraire de votre vétérinaire.

### 1. Les analyses sanguines

Différentes analyses sanguines peuvent être proposées en fonction des nécessités pour votre animal :

- une numération formule, qui permet un comptage des globules rouges, des globules blanc et des plaquettes. Dans ce contexte, un frottis sanguin est généralement également réalisé pour déceler des anomalies morphologiques ou la présence de certains parasites.



- une biochimie et un ionogramme, permettant d'explorer la fonction des organes internes (le foie, les reins, le pancréas...).

- si une maladie endocrinienne est suspectée chez votre animal, des tests endocriniens pourront également vous être proposés (diagnostic de diabète, d'hypo/hyper-thyroïdie...).

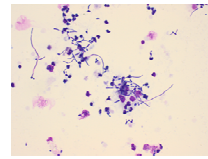
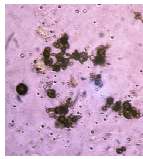
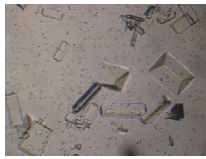
- des tests de la coagulation peuvent aussi être proposés en cas de problème de coagulation ou avant la réalisation de biopsies.

- un dépistage de certaines maladies infectieuses (le FIV, la leucose, l'ehrlichiose, la borreliose...).

Si d'autres analyses ne pouvant être réalisées à la clinique sont requises (analyses PCR,...), un envoi dans un laboratoire extérieur pourra être nécessaire.

## 2. L'analyse urinaire

L'analyse urinaire permet notamment de vérifier le bon fonctionnement des reins, mais aussi de déceler une infection, la présence de cristaux ou de glucose (sucre, qui peut être un signe de diabète).



## 3. La mesure de pression artérielle

La pression artérielle (ou « tension ») peut être augmentée et peut nécessiter un traitement dans de nombreuses maladies (rénale, cardiaque, endocrinienne...).



## 4. Les examens d'imagerie

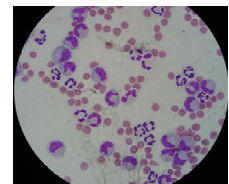
Ces examens nous permettent d'explorer l'intérieur de votre animal sans intervention chirurgicale. La réalisation de *radiographies*, d'une *échographie* (cf. fiche sur l'échographie), d'un *scanner* (cf. fiche sur le scanner) et/ou d'une *endoscopie* (cf. fiche sur l'endoscopie) pourront vous être proposés. L'examen échographique permet également la ponction écho guidée d'une masse ou d'un épanchement, voire la vidange thérapeutique de certains épanchements (péricardique par exemple). L'endoscopie peut également permettre de faire des prélèvements (biopsies, lavage : cf. fiche sur l'endoscopie).

## 5. Les cytoponctions

Les ponctions sont des examens peu invasifs qui permettent d'obtenir des cellules à l'aide d'aiguille fine, afin de les observer sous le microscope.

Diverses ponction peuvent être proposées (ponctions de masses externes ou internes, ponctions d'épanchements, ponctions articulaires, ponction lombaire, ponction de moelle osseuse...). Certaines d'entre elles peuvent être réalisées sur l'animal sans tranquillisation, et d'autres nécessitent une tranquillisation voire une anesthésie générale.

Une fois réalisées, les résultats peuvent être connus dans la journée, ou en quelques jours, si l'envoi dans un laboratoire extérieur est requis.



## 6. Les biopsies

Les biopsies sont proposées lorsque la cytoponction n'est pas possible, ou lorsque la cytoponction n'a pas permis le diagnostic.

Elles peuvent être réalisées à l'aide de l'endoscopie ou par voie chirurgicale.

Une fois réalisées, elles sont envoyées dans un laboratoire d'analyse extérieur, et les résultats sont connus en moyennes une semaine plus tard.

## **La synthèse des résultats des examens complémentaires**

Une fois les examens complémentaires réalisés, le vétérinaire spécialiste en médecine interne interprète ensemble les symptômes de votre animal et les résultats de ces examens, pour poser le diagnostic le plus précis possible.

Lors de la restitution de votre animal, tout cela vous est expliqué, et les traitements possibles sont alors envisagés avec vous et votre vétérinaire.

Un compte rendu sera également transmis à vous et votre vétérinaire à l'issue de la consultation.